ASSEMBLÉE
NATIONALE

Marisol TOURAINE
Députée de l'Indre-et-Loire
Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MT/JMB/081124

Monsieur Patrick SUBRÉMON
Préfet de l'Indre-et-Loire
Préfecture
15, rue Bernard Palissy
BP 3208
37032 TOURS Cedex

Montbazon, le 24 novembre 2008

Monsieur le Préfet,

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier en préfecture, sous la présidence conjointe de Monsieur le préfet de Région et de vous même, ont été présentées les hypothèses dans lesquelles peut être envisagé le contournement autoroutier de Tours. Il a été en particulier souligné la nécessité, pour qu'un tel projet puisse être retenu, de le rendre compatible avec les exigences posées dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Par un courrier en date du 20 octobre dernier, vous m'avez demandé de vous faire connaître ma position sur les différents scénarios envisageables.

Il est aujourd'hui indispensable de s'engager rapidement pour réduire les nuisances engendrées par le trafic croissant sur l'autoroute A10 dans la traversée de l'agglomération tourangelle. L'utilité de ce contournement doit donc être affirmé et le principe d'une nouvelle grande infrastructure reconnu. Le tracé finalement retenu devra bien évidement permettre un réel détournement du trafic.

Dans un contexte économique et écologique interdisant de multiplier la création de nouvelles infrastructures routières, la réflexion doit être globale et prendre en compte une approche inter-modale des transports, dans l'agglomération mais aussi dans l'ensemble du département.

Si l'objectif principal du projet de contournement est bien de réduire les nuisances générées par le passage de l'autoroute A10 entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps, il n'est pas envisageable que les nuisances soient reportées en un autre point de l'agglomération, notamment dans la vallée de l'Indre entre Veigné et Esvres-sur-Indre, déjà fortement impactée par le passage de l'autoroute A 85 et, prochainement, de la ligne LGV -SEA.

.../...

1, rue des douves 37250 MONTBAZON - tel : 02 47 34 84 45 / Fax : 02 47 26 96 93
E-mail : marisoltouraine@orange.fr - Internet : marisoltouraine.typepad.fr

Différents tracés ont été envisagés, plus ou moins proches de l'agglomération. Dans le cas où un tracé proche de l'agglomération, moins coûteux et sans doute plus incitatif, serait retenu, la seule variante acceptable au regard de la préoccupation que j'ai soulevée réside dans la création d'un barreau de raccordement entre l'A 10 et l'A85, qui est possible sans création d'infrastructures nouvelles dans la vallée de l'Indre (il suffit en effet de compléter l'échangeur déjà existant situé à Veigné). Dans cette hypothèse, l'A 10 serait transformée en boulevard urbain dans la traversée de l'agglomération. Dans tous les cas, il conviendra de fluidifier le trafic vers le sud du département (RD 943 et RD 31).

Convaincue de la nécessité de la réalisation du contournement autoroutier de l'agglomération tourangelle, je souhaite que tout soit mis en oeuvre pour que le principe de ce projet soit intégré dans le futur schéma national des infrastructures routières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma sincère considération.

Bien cordialement,

Marisol Touraine

Marisol TOURAINE

1, rue des douves 37250 MONTBAZON - tel : 02 47 34 84 45 / Fax : 02 47 26 96 93
E-mail : marisoltouraine@orange.fr - Internet : marisoltouraine.typepad.fr